

A.S.A. DE LA BAR MOYENNE 2^{ème} PARTIE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE N° 1-2019

Date de convocation : 28 Juin 2019

Date de réunion : 12 juillet 2019

Nombre de voix en exercice : 2106

Nombre de voix présentes ou représentées : 651

L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le vendredi 12 Juillet à 15h00 se sont réunis en assemblée générale les Membres de l'Association Syndicale Autorisée de la Bar Moyenne 2^{ème} Partie légalement convoqués à la mairie de la Neuville à Maire.

Sous la présidence de Monsieur Pierre BERTEAUX

Etaient présents :

Madame André GENCY
Monsieur Jean-François ADNET
Monsieur Pierre BERTEAUX
Monsieur Sébastien BERTEAUX
Monsieur Patrick CORNET
Monsieur Olivier CRETEUR
Monsieur Dominique FAUCHERON
Monsieur Philippe GOGLINS
Monsieur Jean-Marie DUPONT
Monsieur Jacky METILLON
Monsieur Régis PAQUIT
Monsieur Denis PAYON

Etait excusé avec pouvoir :

Monsieur Thierry ROUSSEAUX

Monsieur Adrien DEMAULJEAN, conseiller technique de la Chambre d'Agriculture SUAT/UDASA.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activités 2017-2018
- Renouvellement des syndicats (groupe 2)
- Point sur les travaux à venir
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, et il remercie la commune de la Neuville à Maire pour le prêt de la salle.

Il est constaté que le quorum n'est pas atteint.

Conformément à l'article 7 de nos statuts, une seconde assemblée sera organisée dans les 15 jours. Comme indiqué dans la convocation en cas de non quorum en première réunion une seconde sera organisée dans la demi-heure suivante. L'assemblée pourra alors délibérer valablement à la majorité des présents et représentés.

Le Président lève la séance à 15h10.

Le Président,

Pierre BERTEAUX